

LISTE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 DECEMBRE 2025 A 20H30

DEPARTEMENT COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT St-BRIEUC
COMMUNE SAINT-BARNABE

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de votants : 14

Date de convocation : 5 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi 12 décembre à 20 Heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé à la Salle de la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Georges LE FRANC (MAIRE).

Présents : M. LE FRANC Georges, Mme BOUTIER Jocelyne, M. JOUAN Michel, Mme PHILIPPE Fanny, M. MAHEO Thomas, M. BOISDRON Michel, Mme BUZULIER Marie-Paule, M. HAMON Daniel, M. DONNIO Patrick, Mme LE GALLO Véronique, M. JEGLOT Franck, Mme GAUTHIER Christelle, M. BRIAND Samuel, Mme RIBEIRO Charlène.

Absente :

Mme GOOSSAERT Catherine

Ouverture de la séance à 20 heures 36

Secrétaire de séance : M. DONNIO Patrick

Numéro d'ordre	Objet	
Délibération 2025-092	PRESENTATION DE LA REFONTE DE LA CARTE ET DES TABLEAUX DE CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE ET DES CHEMINS RURAUX	APPROUVE
Délibération 2025-093	ZONE 30 : RESULTAT DE LA CONSULTATION	APPROUVE
Délibération 2025-094	POINT SUR LA SIL (SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE)	APPROUVE
Délibération 2025-095	PROGRAMME VOIRIE 2026 : SOLlicitation DE L'ADAC POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE POUR ACCOMPAGNER LA COMMUNE SUR LA DEFINITION DU PROGRAMME VOIRIE 2026	APPROUVE
Délibération 2025-096	DEVIS D'AMENAGEMENT RUE DE BELLEVUE	APPROUVE
Délibération 2025-097	DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE-REGULARISATION ADMINISTRATIVE : SOCIETE GELAGRI A LOUDEAC	APPROUVE

Délibération 2025-098	AUTORISATION A DONNER AU MAIRE AFIN DE PROCEDER AUX DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET GENERAL 2026	APPROUVE
Délibération 2025-099	TARIFS 2026 : REPAS CANTINE	APPROUVE
Délibération 2025-100	SALLES COMMUNALES : TARIFS LOCATION DES SALLES COMMUNALES – 2026	APPROUVE
Délibération 2025-101	VENTE DE FOURRAGE à Monsieur Yann ROLAND	APPROUVE
Délibération 2025-102	DEMANDE DE PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES ELEVES EN CLASSE ULIS	APPROUVE

Clôture de la séance : 23 heures 11. A Saint-Barnabé, le 19 décembre 2025.

Le Maire,
Georges LE FRANC

